

Subvention votée pour des logements

24H 2017-10-05

Rolle

Le Conseil communal a accepté de subventionner les 18 logements que la Coopérative d'habitation va construire au Maupas

Après vingt ans de débats politiques et de procédures sans fin, les travaux de construction de l'immeuble du Maupas, à Rolle, vont débiter en novembre. Président de la Société coopérative d'habitation de Rolle (SCHR), Jean-Philippe Mayerat a appris avec une grande satisfaction que le Conseil communal avait voté ce mardi soir un crédit de près de 400 000 francs pour subventionner pendant quinze ans les

loyers (10%) des dix-huit appartements prévus dans ce bâtiment.

«Nous attendons désormais que l'Etat de Vaud fasse de même», précise-t-il. Le coût de cet immeuble, qui comprendra, en plus des dix-huit appartements subventionnés dans les étages, neuf logements protégés au rez-de-chaussée, une salle de réunion et un parking souterrain de 24 places, est évalué à 12 millions. Il sera entièrement financé par la coopérative, sans cautionnement de la Commune de Rolle. Les travaux dureront deux ans.

Selon les projections faites à ce jour, le plus cher des appartements (un quatre-pièces de 99,4 m²) reviendra à 1768 francs par mois (1415 francs avec les

subventions) et le moins cher (un deux-pièces de 44,6 m²) à 834 francs (667 francs avec les subventions). La SCHR a une liste d'une centaine de demandeurs qui travaillent à Rolle ou habitent Rolle et alentours. Jean-Philippe Mayerat rappelle que le projet a été lancé par la coopérative en 1998. «Il a fallu l'élection du syndic socialiste Jean-Noël Goël pour qu'on obtienne enfin un droit de superficie de la Commune en 2012. Ensuite, il y a eu les oppositions et les recours du voisinage, qui ont tous été déboutés par le Tribunal administratif.» Le Conseil communal, qui a voté cette subvention à la quasi-unanimité, a reconnu que le projet répondait à un réel besoin. **Y. M.**